

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

03/10/18

Dossier complet le :

20/04/18

N° d'enregistrement :

2018 - 3116

#### 1. Intitulé du projet

Projet de création d'une scène ouverte et de gradins pour le public dans le camping "Le Caravan'île"  
Commune de La Guérinière (85)

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS CAMPING LE CARAVAN'ILE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Julien GANUCHAUD

RCS / SIRET

3 8 3 9 6 2 5 8 6 0 0 0 2 0

Forme juridique

Société par actions simplifiée

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39	Projet de faible emprise mais s'inscrivant sur un camping présentant un terrain d'assiette de 8,26 ha -> CAS PAR CAS
42	Projet n'impliquant pas d'augmentation de la capacité d'accueil de ce terrain de camping de plus de 200 emplacements-> NON CONCERNE
44 d)	Autres équipements sportifs ou de loisirs et aménagements associés -> CAS PAR CAS

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une scène ouverte et de gradins pour le public (cf. plan de composition en annexe 4) :

- création d'une scène ouverte (44 m<sup>2</sup>)
- création d'un gradin de 116 places
- création de 5 places PMR

#### **4.2 Objectifs du projet**

Cette scène ouverte aura pour destination l'accueil de spectacles vivants ou de projection vidéo de plein air. Elle est destinée à améliorer les conditions d'accueil des résidents et les modalités d'animations du camping.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

La scène ouverte s'implantera à l'ouest du parc aquatique existant, à l'emplacement actuel des jeux de boules.

Les gradins s'adosseront à l'enceinte du parc aquatique.

Les accès demeurent inchangés.

Les niveaux du terrain naturel demeureront inchangés.

Les accès seront en béton désactivé, les rampes d'accès sont existantes et inchangées.

Les raccordements aux différents réseaux se feront sur les branchements existants de la parcelle.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le camping est ouvert du 15 mars au 15 novembre, avec une occupation maximale durant la période estivale (fin juin à fin août).

Cette scène extérieure aura pour destination l'accueil de spectacles vivants ou de projection vidéo de plein air :

- pot d'accueil des nouveaux résidents (tous les dimanches après-midi de la saison) ;
- animations et spectacles en lien avec les animations du camping (projection de la coupe du monde de football par exemple cette année)...

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de Construire au titre du R.421-1 du Code de l'Urbanisme

Etude de cas par cas, au titre des rubriques 39. et 44.d) du R.122-2 du Code de l'Environnement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise scène	44 m <sup>2</sup>
Emprise tribune	53 m <sup>2</sup>
Emprise indicative totale de l'espace animation (scène + tribune + espace intermédiaire)	300 m <sup>2</sup>
Unité foncière du camping (déclarée dans permis de construire)	82 665 m <sup>2</sup>
Capacité d'accueil du camping	397 emplacements
Capacité d'accueil indicative de l'espace de scène et gradins (projet objet du cas par cas)	# 150 personnes

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

1 rue de la Tresson  
85680 LA GUERINIÈRE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 2° 13' 0 1" 00 Lat. 4 6° 57' 57" 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet objet du présent permis n'est pas placé en ZNIEFF. Une grande partie du camping est en ZNIEFF de type 2 (id. nat. : 520012228 ; Ile de Noirmoutier). Une infime partie est également en ZNIEFF de type 1 (id. nat. : 520005749 ; Dunes et bois de la côte ouest de l'Ile de Noirmoutier, de Barbatre à la Guérinière)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mais projet à proximité de la RD38, voie classée en catégorie 3 (largeur du secteur affecté par le bruit de 100m).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRL Noirmoutier. Projet situé hors zone inondable.  Approuvé le 30 octobre 2015.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE Noirmoutier (Nappe d'eaux saumâtres). Le projet n'a aucune influence sur cette ZRE (pas de prélèvement d'eau).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet situé à 65 m de : - ZSC Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts - ZPS Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera l'apport de matériaux pour la réalisation de la scène et des gradins (béton et bois principalement).
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est réalisé sur un site déjà aménagé au cœur du camping. Il est réalisé en lieu et place d'un terrain de boule, en bordure de l'espace piscine, et d'une épicerie. Le potentiel d'accueil pour la flore et la faune sauvage est très limité. Pas d'incidence prévisible sur la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le camping est implanté à proximité immédiate de sites Natura 2000 mais dans un contexte très anthropisé. Le site retenu pour l'implantation de la scène et des gradins n'est pas constitué d'un habitat d'intérêt communautaire. De part son positionnement, le contexte dans lequel il s'implante, le projet n'est pas susceptible de présenter d'enjeux pour les espèces d'intérêt communautaire susceptibles de fréquenter la ZPS et la ZSC voisine.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va s'étendre sur une parcelle actuellement utilisée en terrain de boules. <i>travaux ou ?</i>
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le Dossier Départemental des Risques Majeurs, la commune de Guérinière est concernée par (DDRM Édition 2012) : - Risques littoraux (cf. PPRL ; projet non concerné par risque submersion) ; - Risque sismique (comme tout le département) ; - Risque feu de forêt (pas de forêt sur le camping ou en bordure immédiate) ; - Risque météorologique (comme tout le département) ; - Risque TMD (comme tout le département).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'usage de la scène ouverte va être source de bruit : - bruit lié à la production de son (micro, musique) ; - bruit lié à la fréquentation de cet espace (capacité d'accueil de l'ordre de 150 personnes maximum).  Le projet se situe dans un contexte sonore préexistant élevé en période estivale (proximité RD38, stade municipal, campings, bars... ; cf. Annexe 5).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la période des travaux d'aménagement du site, des vibrations peuvent être générées par les engins de chantier. Ces vibrations et émissions sonores associées sont limitées dans le temps et dans l'espace. Ces émissions sont sans enjeux dans le contexte étudié.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cet espace d'animation sera éclairé. L'éclairage sera directionnel et les émissions lumineuses seront limitées : - dans le temps (allumé uniquement pendant les périodes d'utilisation de l'espace) - dans l'espace (secteur confiné au sein du camping).
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux engendreront la production d'un certain nombre de déchets de chantier qui seront gérés par les entreprises productrices.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun patrimoine architectural ou culturel à proximité et dans les cônes de vues. Les perceptions paysagères de cet espace depuis les extérieurs du camping sont nulles (ou quasi nulles, seul le toit de la scène pourrait être perceptible depuis l'habitation la plus proche au Nord (habitation en R+1).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est propriété du maître d'ouvrage. La parcelle est utilisée actuellement comme terrain de boules par la clientèle du camping.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'y a pas d'autres projets existants ou approuvés dans le secteur proche du projet sur lesquels des incidences peuvent se cumuler (projets existants ou approuvés au titre du R.122-5 du code de l'environnement = projets ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale ou d'un dossier d'autorisation Loi sur l'Eau).

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet est intégré à un espace relativement confiné au sein du camping (Annexes 3 et 5) :

- présence de bâtiments faisant écran à la diffusion du bruit au Nord, à l'Est et Sud-Est (épicerie, espace accueil et snack bar, espace piscine couverte du camping) ;
- présence de l'espace toboggan et d'un talus important au Sud.

La frange Ouest qui correspond à la limite parcellaire du camping est un peu plus ouverte (avec toutefois la présence d'une haie vive). Il s'agit d'un espace constitué d'un parking, du bâtiment d'accueil et de l'espace animation du camping municipal qui lui-même est source potentielle d'émission sonore. La scène projetée et les enceintes qui pourront y être installées tournent le dos à cet espace, limitant ainsi les émissions sonores qui dans le contexte sonore pré-existant, ne devraient pas engendrer de nuisances auprès des riverains les plus proches.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet présenté ici est un aménagement de faible ampleur s'inscrivant sur un camping déjà existant et autorisé de longue date, dans un secteur dédié aux activités touristiques. La modification à venir de la nomenclature (projet de décret en cours de consultation ; cette modification propose une réécriture des rubriques 39 et 44d), impliquerait que le projet ne serait même plus soumis à cas par cas : Le projet ne serait plus concerné par la rubrique 39 du fait de l'absence de création de surface plancher et ne serait plus concerné par la rubrique 44d du fait d'une capacité d'accueil de cet espace d'animation de moins de 1000 personnes. Au regard de l'ensemble de ces éléments, et compte-tenu de l'absence de nuisances sonores dans le contexte étudié, il ne paraît pas justifier de prescrire une évaluation environnementale de ce projet.

*C → pas la rubrique 44d ?*

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

La Guérinière

le.

03/04/2018

Signature



**SAS CAMPING LE CARAVAN'ILE**

Capital 100 000 euros  
rue de la Tresson - BP N°4  
85680 - LA GUERINIERE  
Tel : 02 51 39 50 29 Fax : 02 51 35 86 85  
N° RCS 383 982 586

